

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 61 (1932)

**Heft:** 11

**Rubrik:** Vacances en Suisse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des cours sont répartis, suivant les connaissances qu'ils possèdent dans cette langue, en plusieurs sections différentes. Les cours, de 4 ou 6 semaines, commenceront le 19 juillet et le 8 août. Les participants pourront, s'ils le désirent, passer un examen pour l'obtention d'un certificat officiel.

Deux heures durant la matinée sont réservées aux leçons d'allemand et aux conférences, tandis que l'après-midi est consacré aux sports, excursions et récréations diverses. Les participants ont entrée libre dans tous les musées, galeries, bibliothèques, etc., du canton et de la ville de St-Gall. Une inauguration officielle des cours par les autorités scolaires et des réunions avec le corps enseignant du canton de St-Gall sont prévues.

Les droits d'inscription s'élèvent à 40 fr. pour le cours de 4 semaines, à 60 fr. pour celui de 6 semaines. Une liste officielle des pensions est à disposition. Sur demande, la pension complète peut être prise à l'Institut Dr Schmidt.

Les cours sont destinés aux maîtres et maîtresses des écoles primaires et secondaires, aux professeurs de gymnases, d'écoles de commerce, d'écoles industrielles, etc. Les cours pour les membres du corps enseignant sont indépendants de ceux pour élèves de la Suisse romande.

Pour tous renseignements plus complets, s'adresser à la Direction de l'Institut Dr Schmidt, St-Gall, chargée de l'organisation des cours.



## VACANCES EN SUISSE

Un des effets de la situation économique actuelle sera, sans aucun doute, de retenir en Suisse un grand nombre de ceux de nos compatriotes qui avaient l'habitude d'aller passer leurs vacances à l'étranger. Pour beaucoup, ce sera un enchantement et il est probable que, séduits par la beauté de nos sites alpestres et enchantés du bien que l'on s'y fait dans un air pur et léger, ils se promettront d'y revenir fidèlement. D'autres, poussés par un louable sentiment de solidarité et désireux de venir en aide, dans la mesure de leurs moyens, à l'industrie hôtelière durement frappée, renonceront à un projet d'évasion qui, en regard des circonstances présentes, prend, certes, un aspect de désertion, et resteront au pays. Souhaitons que de tels mouvements se généralisent et que, de groupes en groupes, l'on se donne rendez-vous en Suisse ; ceux qui affectionnent le midi iront dans les régions de Montreux ou de Lugano, ceux qui sont attirés par les paysages vigoureux iront en Oberland, ceux qui préfèrent les hautes vallées larges et calmes iront en Engadine, chacun trouvera, à coup sûr, dans la variété infinie qui s'offre à lui, le lieu qui lui convient particulièrement. En Valais, selon des renseignements parvenus à l'Association suisse de propagande (Semaine suisse), ceux qui rêvent de louer un chalet et de mener dans quelque « mayen » la délicieuse vie de propriétaire, pourront s'adresser à la Chambre valaisanne de commerce, à Sion, qui a pris l'initiative de créer un service de renseignements gratuits à ce sujet et qui se charge de la location avec toutes garanties désirables. Nul doute que cette initiative intéressante ne remporte le plus grand succès. Il faut espérer que ces efforts et ceux de l'hôtellerie seront récompensés et que l'affluence des Suisses dans nos stations viendra compenser, dans une large mesure, le recul du tourisme étranger.

A. S. P.

